



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

G 8

Question au Gouvernement n° 691

Texte de la question

G 8 D'ÉVIAN

M. le président. La parole est à M. Pierre Frogier, pour le groupe de l'UMP.

M. Pierre Frogier. Monsieur le ministre des affaires étrangères, à la fin du sommet du G 8, le Président de la République a affirmé, que ce n'était pas le G 8 qu'il fallait redouter mais l'absence de G 8. (*« Très juste ! » sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Il semble indispensable, en effet, que les représentants des pays les plus puissants se rencontrent pour coopérer, faire converger leurs actions et donner des règles à la mondialisation. Il est de la responsabilité de ces Etats d'échanger, de discuter et de travailler ensemble sur les grands sujets internationaux afin d'appréhender en commun les solutions et les décisions les plus justes.

Cette année, pour la première fois, et sous l'impulsion de la présidence française, une douzaine de pays émergents et de pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont participé à un sommet du G 8. Cette formule dite du « dialogue élargi » entre pays riches et pays en développement a permis au G 8 d'éclairer et d'approfondir ses réflexions.

Monsieur le ministre, dans le prolongement de la question qui vient de vous être posée, aujourd'hui que le sommet s'est clôturé, pouvez-vous nous informer des grands thèmes qui ont été évoqués par les chefs d'Etat à Evian et nous dire quel bilan nous pouvons tirer des orientations décidées par le G 8 sur les principaux dossiers internationaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, le sommet d'Evian a exprimé une double volonté : d'abord, restaurer la confiance sur la scène internationale, après les divisions de la crise irakienne ; ensuite, agir ensemble, tant l'ampleur et la difficulté de la tâche justifient cette mobilisation.

Ce sommet s'est traduit par trois messages. Un message d'unité a marqué chacune des trois rencontres du sommet, entre les pays du G 8, avec les principaux pays émergents, ainsi qu'avec les représentants de l'Afrique et du Népal.

Son deuxième message est un message de solidarité. La France, fidèle à sa vocation, a placé la solidarité, et notamment la solidarité avec l'Afrique, au coeur de sa vocation, dans la droite ligne des sommets de Monterrey, de Kananaskis, de Johannesburg et de Kyoto. La priorité accordée à l'Afrique et au développement durable est le résultat de l'engagement déterminé de la France.

Le troisième message est un message de sécurité, qui confirme la mobilisation de la communauté internationale contre le terrorisme et contre la prolifération des armes de destruction massive. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. Ça a dû être ennuyeux !

M. le ministre des affaires étrangères. A partir de là, le sommet d'Evian a défini un agenda qui nous conduit à rechercher des solutions concrètes aux problèmes à traiter en priorité. Je prendrai trois exemples.

Premier exemple, la santé. Le sommet a engagé une nouvelle dynamique pour financer la lutte contre le sida. Pour sa part, la France triplera sa contribution. Au-delà, vous le savez, il reste beaucoup à faire, en particulier pour ouvrir aux pays pauvres l'accès aux médicaments génériques.

Deuxième exemple, le commerce. Le G 8 a confirmé sa volonté de conclure, d'ici à la fin 2004, le cycle des négociations commerciales de Doha. C'est dans ce cadre qu'il faudra régler la question des subventions à l'exportation, accordées aux produits agricoles, et la France a fait dans ce domaine des propositions avancées.

Troisième exemple, l'eau. Le sommet s'est engagé à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes privées d'accès à l'eau potable.

Evian est un point de départ. Il définit à la fois une méthode et des objectifs. A nous maintenant de nous mobiliser pour traduire ces décisions en actes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Frogier](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 691

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 juin 2003